Document generated on 07/02/2025 9:40 a.m.

Recherches féministes

Un fragment de féminisme québécois des années 1980 : la féminisation linguistique

Jacqueline Lamothe and Céline Labrosse

Volume 5, Number 1, 1992

Des femmes de la francophonie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057676ar
DOI: https://doi.org/10.7202/057676ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lamothe, J. & Labrosse, C. (1992). Un fragment de féminisme québécois des années 1980 : la féminisation linguistique. *Recherches féministes*, *5*(1), 143–151. https://doi.org/10.7202/057676ar

Article abstract

Our remarks are intended to present a simple picture of what has been experienced, thought about and theorised regarding the willingness to have feminine representation in French by a group of female professors at the Université du Québec à Montréal, who in turn rallied an important part of this university community to their cause. This linguistic feminisation in French, as concerned and practised during these last twelve years, constitutes a specific step in the transformation of discourse and its instrument : language.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Un fragment du féminisme québécois des années 80 : la féminisation linguistique

Jacqueline Lamothe et Céline Labrosse

En 1980, être pionnière en matière de féminisation constituait une carte de visite non négligeable pour l'« université populaire » au service de la société québécoise dont l'Université du Québec à Montréal (UQAM) se voulait l'image. De sorte que l'appui des instances obtenu à l'interne fut rapidement doublé ou renforcé de celui qui nous permit de diffuser sous différentes formes les résultats de nos travaux à l'extérieur des murs de l'UQAM : sessions de formation auprès de différents organismes, institutions, groupes populaires ; interventions diverses dans des congrès, colloques, journées d'études ou autres ; entrevues dans les média, articles, conférences, etc... C'est à partir d'une « capsule de diffusion » que nous amorcerons l'exposé de nos positions théoriques sur la question de la féminisation. Le second volet sera consacré à « la petite histoire de la féminisation à l'UQAM ».

Fondements sociaux et linguistiques de la féminisation

Langue et sexisme

Le sexisme s'inscrit non seulement dans les discours (juridique, ethnologique, linguistique, etc...), les métalangages (dictionnaires, etc...), les expressions figées (locutions et proverbes), mais au coeur même de la langue : dans le système du genre et dans la structure logico-syntaxique.

C'est ainsi qu'une connotation péjorative est attachée au féminin de certains noms, ce qui crée une dissymétrie entre, par exemple, aventurier-aventurière, entraîneur-entraîneuse, maître-maîtresse. Une façon d'injurier un homme : le traîter de... « noms féminins » comme « lavette », « poule mouillée », etc... Plus : le superlatif d'un « salaud » : une « salope ».

Recherches féministes, vol. 5 n° 1, 1992 : 143-151

Si les termes génériques désignent à la fois les femmes et les hommes : « personnes », « êtres humains », « gens », etc., le masculin générique est, pour sa part, entaché d'ambiguïté. Dans : « Les candidats devront être compétents », s'agit-il clairement de personnes des deux sexes ou de référents uniquement de sexe masculin ? Il faudrait, dit-on, conserver l'usage du seul masculin lorsqu'il s'agit de désigner la fonction. Mais lorsqu'on entend : « Je vais chez le dentiste », quand pense-t-on qu'il s'agit de « la personne qui soigne les dents » plutôt que « la personne de sexe mâle exerçant cette profession » (Houdebine 1987) ? Conclusion : quand on efface le féminin, on occulte les femmes. Le masculin générique est donc à proscrire.

Féminisation

Importance de la désignation

« Ce qui n'est pas nommé par un terme ou par une relation dans une langue n'appartient pas à sa vision du monde » (Rémy 1985). Les femmes désirent donc être des femmes à part entière jusque dans les règles grammaticales. La féminisation des titres et la désignation des femmes par des termes féminins vient donc de la volonté de ne plus occulter la présence de 52% de la population.

Féminisation et syntaxe

On ne parle pas en mots détachés. Ce sont les constructions syntaxiques qui permettent d'avoir accès aux différences sémantiques. Le temps mis à comprendre l'énoncé : « Le gouverneur général et son époux », ou la dissonance sémantique de : « Le député portait une robe de soie verte », indique que dans nos usages et représentations, le masculin est associé au trait mâle. Enfin, c'est pour des questions de nature logico-syntaxique qu'il faut trouver des alternatives à des énoncés tels que : « Le canadien moyen est une femme de 35 ans... »

La féminisation consiste donc 1º à trouver un féminin pour chaque nom d'agent existant seulement au masculin et à utiliser des termes féminins chaque fois qu'on veut désigner une ou des femmes ; 2º à faire coexister le masculin et le féminin des noms d'agent dans tout discours, oral ou écrit, lorsqu'on parle de personnes des deux sexes. Il serait parfaitement inconsistant de confier au féminin le soin de désigner les femmes, mais de confier au seul masculin celui de désigner les femmes et les hommes, faisant ainsi retomber les femmes dans l'invisibilité.

Féminisation : mode de pensée, mode d'écriture

Bien que ça ne soit pas toujours possible, il est souhaitable, chaque fois que le sens et la clarté le permettent, d'utiliser des tournures de phrases qui font référence à la fois aux femmes et aux hommes en dehors du recours aux

doublets et aux différentes marques morpho-syntaxiques. Ex. : « chaque membre » au lieu de « chacun et chacune des membres » ; « sans avoir à débourser » au lieu de « sans qu'il ou elle ait à débourser ».

On invoquera la lourdeur, des problèmes de lisibilité, l'inélégance, etc... Notons tout d'abord que la plupart des objections ont un substrat commun, soit l'insécurité. 1º Insécurité linguistique: la langue étant considérée comme « valeur-sûre-et-immuable », toute modification au moyen d'une action volontariste peut provoquer des réactions émotives parfois violentes. Il s'agit tout simplement d'une prise de conscience d'un phénomène inhérent aux langues naturelles, à savoir, leur caractère évolutif. 2º Insécurité sociale : éventuellement, cela pourrait aussi cacher (ou révéler) un fond de misogynie. Que penser de certains « sauveurs » de la« belle langue française » qui accusent les femmes de chercher à l'abîmer, voire à la détruire ?...

Justification de nos choix

À ceux et celles qui estimeraient encore que la violence sociale est plus importante que la discrimination langagière, ou qui ne seraient pas sensibles au fait que la langue soit effectivement un véhicule de cette autre discrimination sociale, nous dirons que la pratique du langage est une pratique sociale au même titre que les autres. De sorte que sa transformation au moyen de la féminisation constitue un élément du changement des rapports sociaux.

Cette position sera classifiée par Claire Michard et Catherine Viollet (1991) comme appartenant à la stratégie de désexisation consistant à rendre visibles dans la langue les « humains femelles » par l'usage systématique des marques du genre, bien que nous prônions également (et surtout) celle qui consiste à désigner les référents des deux sexes sans avoir recours aux marques morphosyntaxiques (la coexistence des deux genres) ou lexicales (les doublets), à savoir nos « solutions alternatives », elles aussi faussement désignées par le terme de « neutralisation ».

L'abolition du « féminin », pour ces auteures, constituerait la meilleure solution pour nier la « nature » des humains en état de moindre pouvoir, selon l'idéologie naturaliste aveuglément admise par les femmes (Violi 1987). Elles s'appuient sur la nécessité de nier la « différence », synonyme d'inégalité. À la valeur « femme », nous opposons le sens « femme » qui lui, est positif. L'altérité n'est pas réductible à la différence. Nous nous posons « à côté de ». Le pouvoir symbolique du langage n'a jamais été aussi réel.

Il faut admettre tout d'abord que nous sommes tributaires des systèmes linguistiques et que les solutions formelles aux niveaux morphologique et morpho-syntaxique, comme le marquage ou non, sont déterminées par les possibilités offertes à l'intérieur de ces systèmes. Il existe en effet plusieurs modèles d'organisation (Violi *ibid.*) : soit les langues à quatre, à trois ou à deux genres. On note que dans certains cas comme l'anglais, le genre tend à disparaître. Le français n'en compte que deux : le féminin et le masculin. D'autres en comptent un de plus, soit le neutre. D'autres encore y ajoute le

« genre commun » (« common gender »). Le neutre = *ni* masculin *ni* féminin. Le « common gender » = masculin *et/ou* féminin.

Puisqu'en français il n'y a ni neutre (comme « it » en anglais) ni « common gender », on ne peut parler de « neutralisation » ni de « genre générique » sans créer d'ambiguïtés.

Effacer le féminin consiste à laisser au masculin le soin de désigner l'espèce et l'individu et n'acquiert nullement la valeur équivalente du « common gender » anglais.

La question se pose de savoir si nous ne faisons que justifier idéologiquement les contraintes linguistiques ou si à l'inverse nous utilisons la linguistique au profit d'un autre plan, social et politique. Le genre est-il grammatical ou grammaticalisé (Violi 1987) ?

Selon Luce Irigaray (1987), « la régression de la culture sexuelle s'accompagne de la mise en place de valeurs différentes prétendument universelles, mais qui apparaissent comme la main-mise d'une part de l'humanité sur l'autre. » Elle ajoute : « La neutralisation ne se fait qu'au détriment d'un sexe sur l'autre, plus, celle-ci dans les faits linguistiques, est carrément impossible à réaliser. » Enfin, elle affirme que « jamais une langue n'a aboli la répartition des sujets parlants en deux genres signifiant une appartenance sexuée ».

Michard et Viollet taxent d'« idéologie naturaliste » la position de celles qui souhaitent préserver ou renforcer leur identité (féminine). Le genre serait donc marqueur symbolique d'une différence naturelle. Et cela malgré le fait que cette position soit maintenue par celles-là mêmes qui ont dénoncé le pouvoir d'un sexe sur l'autre. Nous n'aurions vu que le sens du marquage et non le sens de l'existence du marquage inéluctablement associé à la dissymétrie et conséquemment à l'inégalité. C'est ce que nous réfutons en rejetant l'issue de la différence, elle-même issue de la logique aristotélicienne. L'étape socio-historique de la féminisation conçue comme l'opération visant à faire *coexister* le féminin et le masculin dans la langue française est un fidèle reflet de la position socio-politique féministe québécoise visant à faire *coexister* juridiquement, socialement et politiquement les femmes et les hommes.

Cette solution « transitoire » des années 80 découle d'une construction théorique valable, voir incontournable. Nous abordons très certainement une autre étape où il sera possible de considérer la féminisation linguistique autrement que comme la « traduction » de textes écrits en masculin seulement, en textes systématiquement dédoublés lexicalement et morphologiquement. La féminisation conçue *d'abord* comme un mode de pensée, consistera en un mode d'écriture basé sur une structure logico-syntaxique modifiée, préfigurée par nos solutions alternatives.

Il ne s'agira toujours pas de neutralisation, ni au niveau linguistique ni au niveau logico-sémantique, mais bien plutôt d'une appropriation de l'instrument par excellence de la construction et de la classification de la « réalité femmes et hommes » tout à la fois, suscitant l'emploi ou la création de structures linguistiques appropriées.

Mais cela ne signifie nullement la possibilité de pratiques discursives éliminant les formes et les sens de féminin et masculin, celles-ci constituant des catégories sous-jacentes à un niveau de symbolisation qui conditionne notre

perception de l'univers. Patrizia Violi, dans son article sur les origines du genre grammatical, affirme que l'investissement symbolique présent dans presque toutes les langues se charge autour de couples antonymes (eau/feu, vie/mort) investis d'un symbolisme sexuel lié au corps qui *surdétermine* les éléments du monde externe. Elle poursuit que chez les linguistes contemporains comme Chomsky, le genre féminin = – masculin, ce qui est logiquement inacceptable. Il ne s'agit pas de termes contradictoires mais contraires. Féminin et non masculin sont des termes distincts, irréductibles l'un à l'autre. Le féminin ne se réduit pas au non masculin. Elle affirme : « c'est le masculin qui a, historiquement, placé le féminin comme son négatif et non son opposé. Le choix du masculin comme terme premier et non marqué a déterminé l'organisation de la différence sexuelle sous la forme que nous retrouvons aujourd'hui dans la plupart des langues que nous connaissons ». Enfin, selon Meillet (cité par Violi), la dérivation du féminin issu du masculin nous rapporte à la situation sociale respective de l'homme et de la femme à l'époque où ont été fixées ces formes grammaticales.

La petite histoire de la féminisation à l'UQAM

La féminisation linguistique à l'UQAM représente une « aventure » qui dure maintenant depuis douze ans. Elle prend sa source dans la volonté d'une douzaine de femmes, membres du Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche féministes, d'exiger une désignation au féminin des fonctions qu'elles occupaient au sein de l'Université, cause légitime s'il en est et en apparence anodine, si l'on en juge par la modestie de la demande initiale. Sauf que si « directrice » et « vice-doyenne » étaient attestées au dictionnaire, il n'en allait pas ainsi pour « professeure » et « docteure », de sorte que l'Administration de l'UQAM officialisa l'usage des premiers et donna au vice-recteur de l'époque le mandat de créer un comité de féminisation.

A l'automne 1980, naissait donc à l'UQAM le comité institutionnel de féminisation linguistique, ayant pour mandat la féminisation des désignations des titres, statuts, métiers et professions. Les propositions du comité furent acceptées et sanctionnées quelques mois plus tard par le Conseil d'administration qui émettait une résolution visant l'emploi dans les textes officiels de termes au féminin chaque fois qu'on désigne une femme; la poursuite du mandat du comité visait la recherche de solutions syntaxiques de féminisation. Ce travail devait prendre dix ans au lieu de l'année prévue... Le « retard » n'est pas dû à de simples difficultés d'ordre linguistique mais plutôt aux quelques embûches dressées sur la route, notre démarche ayant été perçue comme socialement dérangeante par certains et carrément inacceptable par d'autres. Les réactions épidermiques n'étaient pas le lot d'une catégorie sociale, culturelle, professionnelle, mais de certains individus aussi bien localisés en bas qu'en haut de l'organigramme de l'établissement. En voici une brève illustration.

Pouvait-on un jour accéder à un poste de vice-rectrice ? « Ça sonne mal et puis le sens de « rectrice » est associé à la plume servant de gouvernail... » Un collègue linguiste décrète sans sourciller que « professeure » ça n'est pas français. Certaines secrétaires nous soupçonnent de vouloir alourdir leur travail

en leur assignant la tâche de féminiser les textes à taper. Enfin, moins modestement, émergea un « héros » se déclarant protecteur public de *la* langue et de *la* femme (j'allais enchaîner de *la* religion tant cette fougue ressemblait à celle qui animait les guerres saintes).

Ces réactions émotives ne furent le lot que de quelques petits noyaux d'une résistance qui s'est émoussée avec le temps et l'influence de l'usage de la majorité des membres de la communauté universitaire. Il va sans dire que l'appui le plus massif nous est toujours parvenu de la population étudiante, comme en font foi les propos qui suivent. Nous laissons donc le soin à une représentante étudiante du Comité de raconter l'accueil qu'a reçu la féminisation au cours des deux années de son mandat.

Témoignage de Céline Lamothe, étudiante, membre du Comité de féminisation

S'il y avait eu des dizaines de postes de représentantes étudiantes au Comité de féminisation de l'UQAM, ils auraient sûrement tous été comblés. Cette question en enthousiasmait plus d'une et à maintes occasions nous avons pu le constater.

Mais qui est ce « nous » ? Cinq étudiantes[1].

Sans compter toutes celles et ceux qui nous ont aidées, appuyées, encouragées, subventionnées, félicitées, honorées – cinq consœurs, donc, formant une équipe solide, qui parcouraient le campus pour distribuer des tracts, des brochures, des quiz, qui avaient dressé un kiosque, organisé une table ronde et même, qui offraient un service d'aide téléphonique un après-midi par semaine pour aider à rendre visibles les féminins.

Notre premier objectif – la féminisation des titres – s'est vite buté à un mur ... d'unanimité. Cette pratique était déjà tellement ancrée dans les mœurs linguistiques que notre tâche se résumait à confirmer, lorsqu'il y avait hésitation entre plusieurs formes féminines, celles qui étaient recommandées par le Comité de féminisation institutionnel.

Cette si grande ouverture aux titres féminins s'expliquait peut-être par le fait qu'une majorité d'étudiantes et d'étudiants avaient vu naître et se diffuser peu à peu tous ces titres féminins durant leur enfance et qu'ainsi, les utiliser allait de soi.

L'étape suivante : la féminisation des textes. Notre argumentation allait à l'encontre de la formule magique traditionnelle qui consiste à faire apparaître des féminins dans les mots pour les faire disparaître dans les textes. Nous prônions plutôt la juxtaposition des mots féminins et des mots masculins partout où la référence le justifiait.

L'équipe de rédaction d'un journal étudiant était déjà conquise à cette pratique depuis un bon moment ; l'idée avait donc fait du chemin. Les réactions furent positives dans l'ensemble : d'une part, on s'entendait sur le fait qu'il s'agissait là d'une nouvelle forme d'écriture – plus égalitaire et plus précise – et d'autre part, il en découlait qu'un minimum de réflexion était de mise lors de la

---

1 Dont la représentante officielle au Comité de féminisation.

rédaction d'un texte, à tout le moins jusqu'à ce qu'on se familiarise avec ce nouveau procédé. Des exemples concrets de phrases désambiguïsées et redevenues cohérentes ont eu raison de plusieurs irréductibles à la féminisation des textes.

Puis, au fur et à mesure que les étudiantes et étudiants transformaient leurs textes, une foule de tournures de phrases émanaient, lesquelles montraient que la féminisation syntaxique pouvait prendre une diversité de formes, toutes plus originales les unes que les autres. Les solutions alternatives proposées par le Comité de féminisation en ont bien fait la démonstration : génériques, infinitifs, tournures impersonnelles, formes passives, pronoms relatifs et ainsi de suite contribuèrent à décloisonner des structures de phrases traditionnelles pour y inclure du féminin et du masculin.

Il ne serait pas honnête de dire que les principes sous-tendant cette nouvelle écriture ont rallié toute la population étudiante, ou même la communauté uqamienne en entier[2]*. Je pense notamment à un chevalier-documentaliste de cette institution, LE chevalier se disait-il, celui qui voulait sauver la langue française – il s'entêtait à chasser le féminin à coup de règles — et qui, de surcroît, se faisait un devoir d'assister à toutes nos activités pour nous importuner. S'obstine-t-il toujours à représenter un bataillon d'intraitables dont on n'a jamais vu la couleur ?*

Il y a lieu de croire que lorsque la féminisation des textes ne sera plus à l'ordre du jour, c'est que l'heure du chapitre suivant aura sonné. Mais on peut déjà s'avancer sur ce sujet, comme cela se faisait d'ailleurs dans les murs de l'UQAM, puisque toutes les constituantes du langage sont bien imbriquées les unes dans les autres et qu'on ne peut féminiser les mots sans en faire de même avec les textes et sans faire une autre lecture des proverbes, maximes, blagues, et autres discours. Demandez-le à l'homme de la rue, celui qui fait son petit bonhomme de chemin, il vous dira peut-être qu'il n'est pas Ti-Jos connaissant ou qu'il n'a pas la tête à Papineau (Louis-Joseph), mais il sera sûr d'une chose : encore beaucoup de boulot en perspective !

---

2 Ils ont toutefois rallié une forte majorité. Un sondage mené à l'automne 1988, à la demande du Conseil d'administration de l'UQAM, l'a confirmé : 78% des étudiantes et étudiants, 84% des professeures et professeurs, 77% des chargées et chargés de cours, 49% des cadres, 52% des professionnelles et professionnels, 81% des techniciennes et techniciens, 70% des employées et employés de métiers et services et 88% des employées et employés de bureau sont d'accord avec le principe de la féminisation entière des règlements et politiques (Rivet, 1988).

Conclusion

La féminisation linguistique s'inscrit au coeur de l'histoire des femmes du Québec au même titre que toutes les autres manifestations sociales et politiques de leurs revendications : l'égalité (1er temps) et puis le respect des différences (2e temps). Elle contribue également et surtout à la déconstruction-reconstruction des modèles de la logique de la langue, dont est tributaire celle de la pensée ainsi que notre perception de l'univers.

Jacqueline Lamothe
Département de linguistique
Université du Québec à Montréal

Céline Labrosse
Département de linguistique
Université Laval

RÉFÉRENCES

HOUDEBINE, Anne-Marie
1987 « Le français au féminin », *La linguistique*, 23, 1 : 13-31.

IRIGARAY, Luce
1987 « Présentation dans la revue Langages », *Langages 85,* : 5-8.

LABROSSE, Céline
1990 *Soit dites en passant. Chronique sur le sexisme dans la langue.* Le GREMF édite 1, Université Laval, 88 pages.

LAMOTHE, Jacqueline (dir.)
1989 *Proposition de règles de féminisation pour les textes de règlements et de politiques de l'UQAM.* Université du Québec à Montréal, Comité de féminisation, 12 pages.

1987 *La féminisation des textes: guide d'écriture.* Université du Québec à Montréal, Comité de féminisation, 27 pages.

MICHARD, Claire et Catherine Viollet
1991 « Sexe et genre en linguistique - Quinze ans de recherches féministes aux États-Unis et en R.F.A. », *Recherches féministes*, 4, 2 : 97-128.

RÉMY, Monique
1985 « Féminisation des titres et des professions : Dissonances à propos du "la" », *Communiquer et traduire,* Université de Bruxelles.

RIVET, Denis
1988 *Sondage sur la féminisation des règlements et politiques. Résultats préliminaires.* Université du Québec à Montréal, Bureau de la recherche institutionnelle, 2 novembre, 10 pages.

VIOLI, Patrizia
1987 « Les origines du genre grammatical », *Langages*, 85 : 15-34.